

Une association importante

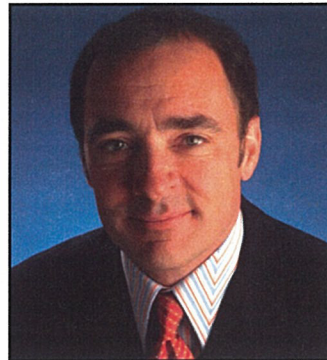
Il y a quelques années, l'Association des fabricants de meubles du Québec a décidé de se regrouper en mutuelle de prévention et cela a été très bénéfique. « En effet, souligne son président-directeur général, Jean François Michaud, cela a permis à nos membres de réaliser des économies variant de 45 à 60 % et nous en sommes très fiers. »

L'Association compte environ 200 entreprises et près de 28 000 personnes œuvrent dans ce secteur, ce qui n'est pas peu ! L'industrie du meuble constitue un secteur industriel majeur au Québec. On parle d'une production de quelques milliards de dollars. Et plus de 72 % des livraisons sont destinées hors du territoire québécois avec une forte proportion vers les États-Unis.

À l'instar d'autres secteurs, elle vit cependant, actuellement, certains bouleversements commerciaux occasionnés, entre autres, par l'entrée massive de pays émergents – qui occupent une part croissante des marchés canadiens et américains – des revenus d'exportation amputés par la hausse du dollar et certains remous de canaux de distribution. Selon M. Michaud, plus qu'auparavant, la santé de l'industrie du meuble québécois repose sur le besoin de stratégies fortes et audacieuses et de notre capacité à faire mieux sur tous les plans, dont en ce qui a trait à la SST en matière de prévention.

Bien que leur mutuelle – en fait, ils en ont deux – affiche une bonne performance empreinte de stabilité, avec un ratio d'expérience variant de 0,4 à 0,6 % et un coût de l'unité se situant autour du coût moyen, soit 2,27 \$ du 100 \$ de masse salariale, pour les fabricants de meubles, il n'en demeure pas moins qu'il y a toujours place à amélioration.

Les coupures aux mains et aux doigts, les troubles musculo-squelettiques et les maux de dos représen-



Jean François Michaud
Président-directeur général
Association des fabricants de meubles du Québec

tent le principal cheval de bataille de l'Association en termes de santé et sécurité du travail. Férue de prévention et expérimentée en gestion des réclamations, elle sait conseiller ses membres. Ceux-ci participent aussi régulièrement à la formation et aux activités du Centre patronal en vue de parfaire leurs connaissances et d'améliorer leurs façons d'agir. « Nos membres, ajoute M. Michaud, sont très satisfaits des services obtenus. »

Au sein de l'Association des fabricants de meubles, un comité de régie, constitué de huit personnes, et un directeur en santé-sécurité et environnement veillent à ce que tous s'impliquent en SST. Ils ont su mettre en place une culture de gestion en santé-sécurité où l'on favorise les échanges.

L'intérêt pour la santé et la sécurité a toujours été omniprésent au sein de l'Association. Elle a d'ailleurs été un des membres fondateurs du Centre patronal. Par son dynamisme, elle a contribué à l'évolution de la SST au sein des entreprises. Dynamisme qu'elle déploie encore aujourd'hui alors qu'elle a, entre autres, créé un fonds d'investissement en recherche et développement, et transfert technologique afin d'aider ses membres à mieux rencontrer les impératifs du marché et de créer une valeur ajoutée aux produits offerts. ■